

Inscription du 25 juin au 24 août 2024

Plus de 350 joueurs et joueuses de hockey âgés entre 6 et 21 ans s'amuse à l'aréna de Magog, tout en développant leur discipline sportive. Les plus jeunes, de 3 à 5 ans, peuvent apprendre à patiner en participant à la clinique de patinage du club de patinage artistique. La saison de hockey débute en septembre.

Catégories et coûts

Catégorie	Année de naissance	Coût
M7 (4 à 6 ans)	2018-2019-2020	250 \$
M9 (7 à 8 ans)	2016-2017	370\$
M11-M13-M15-M18 (9 à 17 ans)	2007-2015	380 \$
2 ^e enfant (rabais de 50\$) 3 ^e enfant et plus (gratuit pour résident de Magog et municipalités avec entente intermunicipale)		0 \$
Taxe pour non-résidents à ajouter au coût d'inscription		561 \$

***Chaque enfant va recevoir une paire de bas de partie qui est incluse dans le prix d'inscription au couleur des Cantonniers.

Les bas seront distribués lorsque les équipes seront formées.

Veillez prendre note que ces coûts couvrent les frais d'inscription seulement. D'autres frais peuvent s'ajouter pour le matériel, les compétitions, les tournois et autres.

***important : Un montant de 50\$ par famille vous sera remboursé à la fin de la saison**
Condition-1 : Avoir remis son chandail à l'entraîneur Condition-2 : Avoir fait un bloc de 4h de bénévolat pendant l'un des 3 tournois (présence confirmé par le comité).

L'information sera transmis lors des rencontres d'équipes sur la procédure.

Joindre l'Association de hockey mineur de Magog

819 868-2125 ou hockeymagog2024@hotmail.com ou ahmm.ca

*** Il est important de donner le bon courriel pour l'envoi des informations. Vous recevrez un courriel informatif une à deux semaines avant le **début des activités :**

M11 à M18 (semaine du 5 septembre)

M9 (semaine du 19 septembre)

M7 (semaine du 29 septembre)

Modalités d'inscription

Il est recommandé de faire l'[inscription en ligne](#) (cartes de citoyen valides obligatoires pour le parent et l'enfant).

Documents exigés

Résidents de Magog

Carte de citoyen valide requise pour parent et enfants à inscrire

Non-résidents de Magog

Pour l'inscription des non-résidents, veuillez vous présenter au Centre communautaire (95, rue Merry Nord, bureau 113, Magog) afin de procéder à l'inscription (argent comptant, carte débit, chèque). À noter que nous ne prenons pas le paiement par carte de crédit.

Remboursement possible d'une partie de la taxe de non-résident pour les municipalités du Canton d'Orford et de Sainte-Catherine-de-Hatley

Les citoyens doivent se présenter à l'hôtel de ville de leur municipalité avant de procéder à l'inscription au Centre communautaire.

Politique familiale de Magog

Inscription gratuite pour un 3^e enfant et plus pour les résidents de la Ville de Magog, du Canton d'Orford et de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Paiement

En ligne

- Par carte de crédit

En personne

- Par chèque à l'ordre de la Ville de Magog (1^{er} versement de 100 \$ lors de l'inscription et un chèque postdaté en date du 31 juillet pour le solde. Chèques libellés au nom de Ville de Magog)
- Argent comptant
- Carte débit

Information pour l'inscription

819 843-3333 ou loisirsculture@ville.magog.qc.ca.